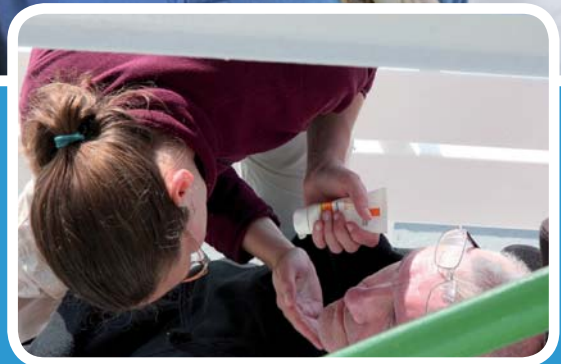
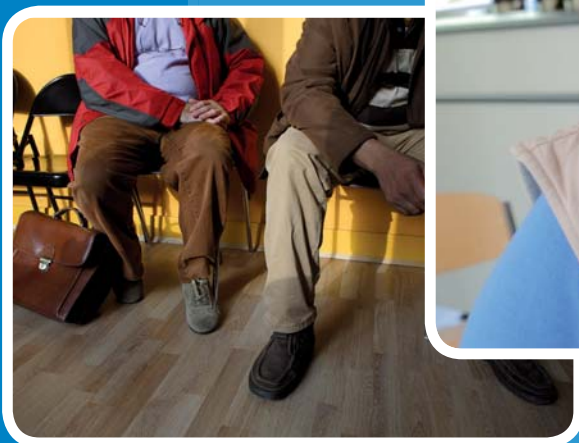


VOLONTAIRES

PAS BESOIN D'ÊTRE RICHE POUR DONNER
DU TEMPS,
DU TALENT
ET DU CŒUR



VIVRE ENSEMBLE
EDUCATION

ÉTUDE 2017

RÉDACTION

Isabelle Franck

Avec Nathalie, Anny, Patricia, Anita, Noémie, Valérie, Adrienne, Jean-Pierre, Claudio, Dominique, Angela, Françoise, Gilbert, Germain, Kathy, Stéphanie, Brigitte, Lucie, Loïc, Niah, Gaston, Dominique, Ben, Arsène, Mohamed, Rose, Virginie, Christophe, Christian, Christine, Luc, François, Philippe, Suzanne, Hanissa, Françoise, Giovanni, Guy, Pierre, Wendo, Joël, Christel, Brigitte, Pierre, Françoise, José, David, Gigi, Chantal...

Merci pour ces belles rencontres. Chacune et chacun, vous êtes « quelqu'un de bien ».

ET L'ÉQUIPE DE VIVRE ENSEMBLE ÉDUCATION :

Jean-Yves Buron, Jean-Paul Chaballe, Vincent de Vrij, Véronique Neycken, Renato Pinto, Maud Plumier, Paul Rixen, Christiane Villers, Vanille Wattiez.

ÉDITEUR RESPONSABLE

Angelo Simonazzi, rue du Gouvernement provisoire 32 - 1000 Bruxelles

© Septembre 2017

PRIX DE VENTE : 3€

Étude publiée par



Avec le soutien de la



SOMMAIRE

Introduction	p.4
› Chapitre 1 : Le volontaire : un illustre inconnu ?	p. 6
1. Volontariat, bénévolat, c'est la même chose ?	p. 6
2. Volontariat : utile et bienfaisant	p. 7
3. Des chiffres étonnants	p. 8
› Chapitre 2 : À la rencontre des volontaires	p. 10
1. Un monde méconnu	p. 10
2. Les présentations	p. 11
3. Franchir la porte...	p. 13
4. Volontaire ou bénéficiaire ?	p. 16
5. Un engagement pas toujours facile	p. 19
› Chapitre 3 : Idées reçues et questions sur le volontariat	p. 21
1. Efficaces, les volontaires ?	p. 21
2. « Ils prennent la place des salariés » ?	p. 22
3. Le volontariat, outil d'insertion professionnelle ?	p. 26
› Conclusion	p. 27

INTRODUCTION

Tout travail mérite salaire, dit l'adage. Ce ne sont pas les volontaires/bénévoles¹ qui vous diront le contraire. Mais leur salaire ne sonne ni ne trébuche comme la monnaie. On ne le comptabilise pas dans le produit intérieur brut, il n'est pas imposé par le Ministère des Finances... De ce fait, il est peu visible, *a fortiori* quand il s'exerce dans les associations de lutte contre la pauvreté, dont l'action est elle-même ignorée par une grande partie de la population. Bien sûr, on connaît les grosses organisations comme les Restos du cœur ou Médecins du Monde. Mais les centaines d'associations, moyennes et petites, qui émaillent notre territoire passent souvent inaperçues.

En France, certaines associations quantifient le travail effectué par les bénévoles et l'introduisent dans leur comptabilité. Une façon de rendre visible le rayonnement de ces associations, souvent important et sans commune mesure avec les chiffres qui apparaissent dans une comptabilité classique.² Il s'agit en fait d'une demande des Nations Unies datant de 2003, pour rendre visible l'importance du travail bénévole dans la société. Une bonne idée à appliquer en Belgique ?

Le volontariat est souvent peu reconnu, dans une société où l'on confond volontiers la valeur et le prix ; où la profession (salariée) exercée est le seul sésame pour la reconnaissance sociale. Le volontariat peut être considéré comme une activité occasionnelle, un passe-temps ou un simple « coup de pouce ».

Ce « coup de pouce » est bien plus que cela : il bénéficie à presque tous les secteurs de la vie sociale et économique. Les volontaires sont 1,8 million à le donner. Dans le secteur social, ils font vivre des centaines d'associations, petites et grandes, qui tissent et réparent sans relâche « le tissu déchiré du monde »⁴.

L'existence même du volontariat est un signe fort dans notre société : le temps n'est pas toujours de l'argent, l'égoïsme n'est pas roi, ce n'est pas partout l'appât du gain qui meut le monde.

Mettre en lumière cette réalité est la première ambition de cette étude.

La deuxième sera de nous inviter à revisiter quelques clichés.

On voit souvent le volontariat comme une aide de quelqu'un *qui a* à quelqu'un *qui n'a pas*, de quelqu'un *qui va bien* à quelqu'un *qui ne va pas bien*, de quelqu'un qui a de la chance à quelqu'un qui n'en a pas (« la main qui donne est toujours au-dessus de la main qui reçoit »). C'est en partie le cas, mais c'est réducteur, nous le verrons au fil de ce document. Dans les associations, on rencontre des personnes qui, pour certaines, ont peu, ou parfois plus rien du tout, qui n'apparaissent officiellement que dans les statistiques de l'ONEM ou du CPAS. Ou des

¹ Les nuances entre les deux termes seront expliquées plus loin.

² Voir <https://miniurl.be/r-1fk9> (lien raccourci) sur le site www.association1901.fr

⁴ Expression empruntée au sous-titre du livre d'Abdenour Bidar : *Les tisserands – Réparer ensemble le tissu déchiré du monde*, éd. Les Liens qui Libèrent, 2016.

abris de nuit. Par contre, elles ont du temps, l'envie d'aider, de créer des liens, d'humaniser un peu cette société souvent si froide. Générosité, empathie, simplicité, modestie, enthousiasme sont les mots qui viennent l'esprit au sortir d'un échange avec elles. C'est certainement le cas de beaucoup de volontaires issus de milieux plus favorisés. Mais on se dit que ces personnes malmenées par la vie et surtout par les injustices de notre société auraient bien des raisons d'être plutôt dans l'aigreur et la rancœur.

Pour ces volontaires, le fait de vivre eux-mêmes des situations de pauvreté, d'isolement, de maladie ne les empêche pas, bien au contraire, de venir en aide à leur prochain et de donner de leur temps pour faire fonctionner l'association qui, dans un premier temps (ou encore maintenant) les a accueillis et soutenus. Car les situations difficiles auxquelles ils s'efforcent de remédier, l'isolement qu'ils brisent, beaucoup en ont fait ou en font encore l'expérience.

Cela nous amène à revoir deux clichés assez courants :

1. Le volontaire « dame patronnesse⁵ », aisé.e et retraité.e.
2. Le pauvre qui attend passivement devant sa télé à écran plat le versement de son allocation.

Nous sommes allés à la rencontre de volontaires actifs dans des associations en Wallonie et à Bruxelles. Des associations qui, au cœur d'un quartier, d'un village, d'une ville, retissent des liens, des solidarités, répondent aux besoins de base qu'une population appauvrie ne parvient plus à couvrir... Ils nous ont accordé une ou deux heures pour partager le pourquoi et le comment de leur engagement, ce qu'ils donnent, ce qu'ils reçoivent, ce qui est gratifiant et ce qui, au contraire, est difficile, en quoi leur statut de volontaire est important par rapport au personnel salarié...

On l'a dit : pour qui n'est pas (professionnellement ou bénévolement) en contact avec le monde associatif social, l'existence même et le travail de ces associations sont largement méconnus. Plus méconnu encore est **l'engagement, parmi les volontaires, de nombreuses personnes elles-mêmes touchées par la précarité ou la pauvreté**. Cette étude se veut une invitation à la découverte, donc, et à revisiter des clichés sur le volontariat, sur le don, sur les personnes en situation de pauvreté.

⁵ En référence à la chanson de Jacques Brel « La dame patronnesse ».

CHAPITRE 1

LE VOLONTAIRE, UN ILLUSTRE INCONNU ?



Photo : Solidarités au pluriel asbl

- de façon libre,
- sans rémunération,
- tourné vers autrui,
- dans un cadre organisé.

Donc, si vous faites les courses pour votre voisin, si vous accueillez les enfants de votre sœur après l'école, si vous ramassez les déchets trouvés lors de votre promenade du dimanche, si vous assurez la sécurité lors d'une manifestation contre le gouvernement, si vous assistez un proche malade ou handicapé, vous êtes citoyen, engagé ou altruiste (ou les trois à la fois), mais pas volontaire ou bénévole au sens de la loi. Ceci dit, chacun.e est libre d'utiliser l'un ou l'autre mot, en tout cas hors du contexte législatif. Certains trouvent à « bénévole » des connotations un peu désuètes, caritatives, mais le mot n'a-t-il pas un côté sympathique : le *béné-vole*, celui qui veut le bien ?

1. Volontariat, bénévolat, c'est la même chose ?

Bénévole ou volontaire ? Les deux vocables sont utilisés dans le langage courant pour désigner quelqu'un qui preste sans rémunération un travail au service d'autrui. Cependant, depuis 2005, le terme « volontaire » a été choisi, notamment pour s'aligner sur d'autres langues européennes : volunteer (En), voluntario (Es), volontario (It)... Pourquoi cette année ? Parce qu'en 2005 a été publiée une loi qui précise la notion de volontaire, afin, notamment, de garantir ses droits⁶. Ainsi, le volontaire est celui qui preste un travail

La loi de 2005 ne fait pas que définir le volontaire. Elle régit aussi ses relations avec l'organisme dans lequel il s'engage. Ce dernier a le devoir d'informer le (futur) volontaire au sujet de la nature des tâches, du temps de travail, de l'horaire, des clauses de confidentialité le cas échéant. L'association doit aussi contracter une assurance pour les bénévoles. Tout cela peut être mis noir sur blanc dans une convention signée par les deux parties, afin que la collaboration se passe dans les meilleures conditions possibles⁷. Cela représente certes une charge de travail administratif supplémentaire pour les associations, mais cette officialisation des relations entre le volontaire et son association ou institution est globalement positive.

⁶ Loi du 3 juillet 2005 relative aux droits des volontaires. Lien raccourci : <https://miniurl.be/r-1ggq>

⁷ La Plateforme francophone du Volontariat propose un modèle de convention : <http://www.levolontariat.be/modele-de-convention-de-volontariat>

2. Volontariat : utile et bienfaisant

Si le volontariat et les volontaires ne sont pas assez reconnus, le monde politique serait bien inspiré de s'y intéresser de plus près. Car le volontariat joue plusieurs rôles dans la société et il est source de nombreux bienfaits.

› Les **rôles**, tout d'abord. On en repère au moins quatre⁸ :

- **L'identification de besoins non satisfaits** dans la société et la tentative d'y répondre. Voici quelques associations qui remplissent particulièrement bien cette fonction :

Kotonome⁹, à Bruxelles : des travailleurs et travailleuses du secteur de l'aide à la jeunesse constatent que les jeunes qui sortent d'institution à 18 ans sont souvent désemparés face aux responsabilités qu'ils doivent assumer sans y être bien préparés. À côté de leur travail, ils créent l'association Kotonome, qui tente de répondre à ce besoin en recherchant des « familles d'appui » pour accueillir un de ces jeunes et l'accompagner vers l'autonomie.

L'amicale d'Entraide Bénévole à Ellezelles¹⁰ : c'est Pierre, un travailleur du CPAS, aujourd'hui à la retraite, qui a fondé cette association il y a vingt ans pour répondre à l'isolement social et à la précarité grandissants qu'il constatait dans le cadre de son travail.

Camp-Puces social de la HEH¹¹ : des enseignants et des étudiants de la Haute École en Hainaut créent une halte-garderie pour répondre à un besoin criant constaté sur les lieux de stage : les personnes en réinsertion

socioprofessionnelle, au chômage, les étudiants en promotion sociale ont toutes les peines du monde à faire garder leurs jeunes enfants pour mener à bien leur démarche de formation ou de recherche d'emploi.

- **Le rôle additionnel du bénévolat par rapport au travail rémunéré** : il sera largement évoqué dans les pages qui suivent. Citons en plus une association qui illustre ce rôle à merveille :

« **Les amis d'Accompagner** »¹². Des volontaires accompagnent les personnes qui en ont besoin dans leurs démarches administratives ou médicales, ou encore auprès de l'école de leurs enfants, etc. Ce sont les services sociaux (CPAS) ou d'autres associations qui font appel à cette association pour accompagner les personnes dans leur parcours vers le plein accès aux droits humains: aller au CPAS, à la mutuelle, à un rendez-vous médical, à l'administration communale... Un travail pour lequel il serait impossible de rémunérer des salariés et sans lequel les personnes accompagnées n'accéderaient probablement pas à leurs droits en matière de revenus, de logement, de santé, d'asile, etc.



Un salarié n'a pas le temps d'accompagner une personne au CPAS. Un volontaire, oui.

⁸ D'après « Le volontariat en Belgique, chiffres clés », Fondation Roi Baudouin, 2015, p.13.

⁹ <https://vivre-ensemble.be/Kotonome>

¹⁰ <https://vivre-ensemble.be/ACCOMPAGNER-ECOUTER-VALORISER>

¹¹ <https://vivre-ensemble.be/Camp-puces-social-de-la-HEH>

¹² www.accompagner.be

- **Le développement personnel.** C'est bien connu (et désormais scientifiquement prouvé) : l'altruisme fait du bien à la santé mentale autant que physique. Il donne du sens à la vie. Que l'on ait un emploi insatisfaisant ou pas d'emploi du tout, devenir volontaire permet de combler ce vide de sens, de s'insérer dans un tissu social fondé sur des valeurs positives. Pour les personnes en situation de « décrochage » ou de « désaffiliation sociale », le travail volontaire permet d'acquérir ou de retrouver des compétences, des savoir-faire, des attitudes sociales. Mais attention à l'instrumentalisation d'un acte par essence libre et gratuit – nous y reviendrons.
- **Le rôle démocratique.** Par le volontariat, toute personne peut en principe prendre part à la vie sociale en se joignant à une initiative existante ou en créant un nouveau projet. Ceci est à nuancer en ce qui concerne les demandeurs d'emploi et les prépensionnés : ils doivent informer l'ONEM de leur intention de prêter une activité volontaire et l'autorisation peut leur être refusée s'il est jugé que la recherche d'emploi est entravée. C'est un cheval de bataille de la Plateforme francophone du volontariat ; nous y reviendrons également dans ces pages.

D'autre part, en attirant l'attention sur des besoins non satisfaits, sur des catégories de la population particulièrement vulnérables, le volontariat dans le secteur social joue un rôle non négligeable d'interpellation politique. Un exemple frappant : la mobilisation citoyenne qui s'est déployée dans le Parc Maximilien à Bruxelles lors de l'arrivée de nombreux demandeurs d'asile en 2015.

▶ Quant aux **bienfaits**, ils sont tels que le nombre de bénévoles est considéré comme un indice de la **bonne santé d'une société**.¹³ Car en quoi consiste donc la santé d'une société sinon en son degré de cohésion sociale (liens et coopération entre les personnes, sentiment d'interdépendance) et dans le bien-être de ses membres (développement des ressources personnelles mises au service de la collectivité, relations harmonieuses avec les autres et avec la nature, estime de soi, sentiment d'appartenance...)?

On aurait tendance à l'oublier à cause de l'absence de salaire, mais le volontariat représente un **poids économique non négligeable!** C'est une « force de travail » considérable qui rend de nombreux services à la société dans les secteurs de la santé, de l'éducation, de l'aide sociale, de la culture, du sport... Les volontaires prestent en moyenne 4 heures par semaine et on évalue le temps « donné » à près de 130 000 emplois à temps plein ! Mais attention : n'en déduisons pas trop vite que ce sont 130 000 emplois « volés » aux salariés. Nous en reparlerons plus loin.

3. Des chiffres étonnants

Jusqu'il y a peu, on savait que les volontaires existaient, mais on ne pouvait qu'évaluer leur nombre, faute de statistiques récentes (la dernière enquête datait de 2007). On estimait qu'il y avait en Belgique entre 1 et 1,4 million de bénévoles. Fin 2014, un volet « bénévolat » a été ajouté à l'enquête annuelle sur les forces de travail menée par le Service Public Fédéral Économie. À l'initiative de la Fondation Roi Baudouin, une étude universitaire¹⁴

¹³ D'après « Le volontariat en Belgique, chiffres clés », Fondation Roi Baudouin, 2015, p.13.

¹⁴ Consultable ici : <https://miniurl.be/r-1em3>, sur le site de la Fondation Roi Baudouin.



Les jeunes de 15 à 29 ans font proportionnellement plus de volontariat que les plus de 60 ans.

a interprété les données recueillies lors de cette enquête menée auprès de 10000 personnes. Qu'y apprend-on ? Que **plus de 1,8 million de personnes font du bénévolat (au sens large), soit près d'un Belge sur cinq, et que 1 166 000 personnes correspondent à la définition légale du volontaire**. Cela représente 12,5% de la population belge âgée de plus de 15 ans. Ce pourcentage, déjà remarquable, est encore plus élevé dans d'autres études: «l'étude: *Eurobarometer* menée au plan européen auprès d'un échantillon de personnes aboutit en 2011 pour la Belgique à un taux de bénévolat global (dans et hors organisations) de 26% »¹⁵.

Le volontaire, on l'imagine souvent avec des cheveux poivre-et-sel, aisé, pétri de bonnes intentions et farci de paternalisme. La dame patronnesse de Jacques Brel, qui aurait troqué le tricot en *couleur caca-d'oeie*¹⁶ contre le colis alimentaire. Les chiffres issus de l'enquête de 2014-2015 nous réservent à ce sujet quelques surprises. Par exemple, les jeunes de 15 à 29 ans font proportionnellement plus de volontariat que les plus de 60 ans (12,9% contre 10,3%). Ou bien : les hommes sont aussi nombreux que les femmes dans les activités de volontariat. Ou encore : les plus actifs dans ce domaine sont les 40-49 ans

(14,8%). Le volontariat, un truc de chômeurs? Pas du tout ! Les personnes qui ont un emploi en font plus que les autres catégories de la population (à l'exception des étudiants).¹⁷

Évidemment, le volontariat n'est pas l'apanage du secteur de la lutte contre la pauvreté: il s'exerce

- dans le milieu sportif (24,5%),
- dans la culture et les associations socioculturelles (19,9%)
- dans les services sociaux (19,7%)
- dans l'éducation, la formation et la recherche (16,8%)
- dans les associations de jeunesse (10,8%)
- dans la défense des droits et intérêts (10,3%)

Cette diversité de secteurs, à laquelle on peut ajouter notamment les soins de santé et les organisations religieuses, explique en partie le caractère surprenant des chiffres ci-dessus.

Dans les pages qui suivent, quand on parlera de volontaires ou de bénévoles, il s'agira des volontaires engagés dans des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

¹⁵ Fondation Roi Baudouin, Le volontariat en Belgique, chiffres clés. Octobre 2015, p.24

¹⁶ « Pour faire une bonne dame patronnesse, Mesdames, tricotez tout en couleur caca-d'oeie, ce qui permet le dimanche à la grand-messe de reconnaître ses pauvres à soi » (Jacques Brel, La dame patronnesse).

¹⁷ D'après « Le volontariat en Belgique, chiffres-clés et analyses », dans Zoom, Fondation Roi Baudouin, oct.2015.

CHAPITRE 2

À LA RENCONTRE DES VOLONTAIRES

1. Un monde méconnu

Lorsqu'on se promène dans une ville ou un village, on voit les maisons, les commerces, les banques et le bureau de poste, l'école, l'église... On voit des voitures, des vélos, des piétons. Selon la taille et l'aspect des rues et des maisons, on peut évaluer le niveau de vie moyen des habitants du lieu. Parfois, on voit une façade un peu décorée, un panneau, un nom qui n'est pas celui d'une personne. Si nous sommes de passage, ou même si nous habitons la région mais que nous n'avons jamais poussé la porte d'une de ces maisons qui sont le siège d'une association, nous ne pouvons pas imaginer que derrière la vie « normale » - travail, déplacements, achats, restaurants, vie familiale et amicale - il y a comme un autre monde. Un monde où l'on ne vit pas chacun pour soi, où l'on se choisit une deuxième famille (ou une famille *tout court*, pour certain.e.s), où l'on donne du temps gratuitement, où chacun est accueilli sans condition, où l'entraide est une évidence. Même si les associations sont des institutions humaines et ne sont pas à l'abri des travers que l'on rencontre dans n'importe quel groupe.

Une image vient à l'esprit quand on fréquente l'un et l'autre *mondes* : celle d'une vie souterraine. Souterraine parce que presque invisible du plus grand nombre. Mais aussi parce que sous la terre se joue la santé de ce qui pousse à ciel ouvert : c'est là en effet que se tisse à notre insu¹⁸ un réseau de racines, de champignons nourriciers, de bactéries bien-faisantes, d'animaux utiles qui interagissent et assurent la fertilité du sol.



Photo : Frédéric Pauwels

Les associations : des lieux d'accueil et de gratuité.

Les petites associations « de terrain », ce sont des centaines, des milliers de personnes qui font que la solidarité et la fraternité ne sont pas que des mots ; qui font que l'isolement social et la pauvreté ne sont pas encore venus à bout de la cohésion sociale.

Les associations locales réalisent un travail de fourmi, invisible pour la majorité de la population. Un travail peu reconnu puisqu'il n'entre pas dans le carcan de l'économie marchande. Mais un travail à hauteur de femme, d'homme, d'enfant, donc éminemment important, dans la mesure où il contribue à la dignité de chacun et à cette cohésion sociale tant souhaitée mais tellement mise à mal par les inégalités croissantes. Quand

¹⁸ À notre insu, mais pas à celui des biologistes et naturalistes, qui explorent l'extraordinaire intelligence de la nature. Voir à ce sujet le livre de Gauthier Chapelle, « Le vivant comme modèle », qui invite à s'inspirer des lois du vivant pour réinventer notre vie en société.

à mal par les inégalités croissantes. Quand une société dit à des centaines de milliers de personnes « on n'a pas besoin de vous, mais cherchez quand même du travail, sinon on vous coupe les vivres » ; quand l'emploi salarié est la seule source de reconnaissance sociale alors que plus de 500 000 citoyens en sont tenus à l'écart, quand les CPAS conditionnent toujours plus le droit à un revenu minimum d'existence, donc le droit à la dignité, il reste la famille (et encore, pas toujours)... et les associations.

Elles sont le plus souvent le fait de simples citoyens qui ont détecté dans leur quartier ou leur entourage des besoins non satisfaits : de l'isolement social, une difficulté à s'intégrer pour les personnes étrangères, une pauvreté cachée - bien que de plus en plus visible -, des enfants ou des jeunes en souffrance à l'école ou dans leur famille à cause des trop faibles revenus de leurs parents, un manque de logements abordables...

Ces associations fonctionnent souvent avec peu de moyens : un emploi salarié, en général financé grâce à des subsides publics, voire pas d'emploi du tout. Et beaucoup d'hommes et de femmes qui s'engagent sans contrepartie financière, quelques heures ou plusieurs jours par semaine, quand ce n'est pas à temps plein... C'est là une fonction importante du volontariat : être au plus près des gens, « sur le terrain », à l'écoute des besoins locaux, et capable de mettre en place des solutions adaptées, souvent innovantes, souples, inconditionnelles.

2. Les présentations

Partons donc, si vous le voulez bien, à la découverte de ce *monde méconnu*, à travers sept associations que nous avons rencontrées pour élaborer cette étude.

Commençons à Namur, derrière la gare, dans le quartier d'habitations sociales dénommé «**Germinal**». Quelques immeubles, un espace vert au centre où se blottit une improbable chapelle classée au milieu d'une pelouse. Le passant ne remarque rien de spécial, si ce n'est ce local de plain-pied, sur la gauche. À l'intérieur, deux grandes tables, un coin cuisine, des photos au mur. Françoise, José et David, des adolescents, Ginette (dite Gigi), avec deux animatrices du CPCP¹⁹ et Zakariya et Saudaly, les animateurs du **Comité d'habitants**, sont réunis autour de la table. Ils s'apprêtent à nous expliquer comment leur Comité d'habitants parvient à **créer du lien et du bien-être dans le quartier**.



Le centre du quartier Germinal à Namur.

¹⁹ Centre permanent pour la citoyenneté et la participation. www.cpcp.be

Rendons-nous ensuite à **Liège**, à deux pas de la gare de Jonfosse. À l'arrière d'un bâtiment qui héberge des personnes et des familles sans logement, le local d'**Amon Nos Hôtes** est clair et accueillant. Ici, ce soir, des hommes et des femmes qui n'ont pas de logement ou simplement qui souffrent de la solitude viendront **manger un sandwich, boire un café**. En ce début d'après-midi, la salle est calme, une dizaine de volontaires, dont plusieurs connaissent ou ont connu la vie en rue, ont accepté de parler de leur engagement au sein de l'association.

Direction **Ellezelles**, ensuite, petite commune proche de Lessines. Le long de la route, une façade blanche indique en couleurs que nous sommes arrivés à « **L'amicale d'entraide d'Ellezelles** ». Depuis plus de 20 ans, **des habitants viennent y chercher et y proposer de l'aide**, un accueil, des cours d'alphabétisation ou de suivi scolaire, prendre un repas, participer à un atelier cuisine ou s'occuper du potager collectif. Plus loin, un peu en-dehors du village, un hangar sert de ressourcerie (vêtements, meubles, vaisselle...) et de lieu de distribution pour les colis alimentaires. Joël, Christel et Brigitte, ainsi que Jules, sont présents chaque semaine pour ranger, trier les vivres reçus et préparer les colis. Ils accueilleront ensuite les bénéficiaires pour la distribution. L'association et ses multiples activités fonctionnent presque uniquement grâce aux bénévoles, qui savent d'expérience ce que *précarité* veut dire.

Sans quitter la région, nous nous retrouvons à **Lessines** même. Dans une impasse près de l'église, bienvenue à la **Conférence Saint-Vincent-de-Paul**. C'est le jour du nettoyage

dans la salle du rez-de-chaussée où on distribue les colis le vendredi après-midi. Au sous-sol, une salle pour l'accueil (café et tarte) qui précède la distribution. À l'étage, une grande salle où se déroulent les inscriptions. 525 personnes bénéficient de ces colis. Ici, pas de salariés, mais une cinquantaine de volontaires, dont une trentaine qui sont en même temps bénéficiaires.

Cap sur **La Rochelle**. Pas la ville portuaire de Charente-Maritime, mais la **maison communautaire** sise à Roux, proche de Charleroi. Autour de la table, on se serre un peu tant il y a du monde. Et il en faut, pour faire tourner une « entreprise » comme La Rochelle : colis alimentaires, coopérative d'achats, aide et insertion sociales, jardin potager, activités pour enfants, atelier cuisine, participation à des réseaux d'associations... tout cela avec un mi-temps salarié. Tout le reste fonctionne grâce aux volontaires qui, pour la plupart, ont un jour frappé à la porte pour demander un colis de nourriture ou sortir de l'impasse dans laquelle leur vie s'était embourbée.

Pour rencontrer l'association suivante, il nous faudra sortir des sentiers battus, au propre comme au figuré, et prendre **Les Chemins de Traverse**. En Belgique, dans les Vosges, dans les Alpes, en Vendée ou aux 20 km de Bruxelles... sur ces chemins, on rencontrera peut-être une bande de copains composée notamment de personnes à mobilité réduite et d'autres, libérées après un séjour en prison. **Ici, tout le monde est volontaire et bénéficiaire à la fois**. Chacun a ses forces et ses faiblesses, pas toujours visibles au premier coup d'œil. Des défis sportifs et humains relevés ensemble, des aventures dont l'amitié

et la confiance sont les maîtres-mots. Une association qui chamboule nos représentations sur la relation aidant-aidé, sur la pauvreté et la richesse, sur la liberté et l'emprisonnement.



Des défis sportifs et humains relevés ensemble, des aventures dont l'amitié et la confiance sont les maîtres-mots.

Arrêtons-nous enfin au pied d'un arbre, dans une ruelle de Schaerbeek, à deux pas de la Gare du Nord. C'est **Biloba** qui nous accueille, du nom d'un arbre (le Ginkgo Biloba, pour être complet) qui appartient à la plus ancienne espèce d'arbres connue : elle poussait déjà au temps des dinosaures. Mais nous sommes bien au XXI^e siècle, au milieu de ce quartier où cohabitent plus de 100 nationalités. Autour de la table, des résidents du lieu, puisque les bâtiments comprennent des **logements pour des personnes de plus de 60 ans, et des habitants du quartier** qui viennent au centre de jour et participent à une palette d'activités qui leur sont proposées où qu'ils suggèrent eux-mêmes. Ici, il y a des volontaires qui ont signé une convention comme il se doit, et puis il y a tous ceux et celles qui donnent un coup de main de façon informelle, à l'intérieur de la maison ou dans le quartier.

3. Franchir la porte...

Pauvre ou non, le plus dur à supporter n'est peut-être pas le manque matériel, même si celui-ci reste une source de stress quotidien. Le plus dur, c'est sans doute l'isolement, la perte de confiance en soi et en la vie, le sentiment d'être exclu, inutile, incapable, et l'impossibilité de se projeter dans l'avenir. Cette destruction psychologique n'est pas toujours visible. Elle est très difficile à contrer, du fait même de cet isolement social. « *C'était en 2010, j'étais paumée, désorientée. Ici j'ai trouvé un sandwich et de l'aide sociale* », raconte Hanissa, d'Amon Nos Hôtes. « *J'étais anxieuse, timide, déprimée, gênée. Gênée notamment de ne savoir ni lire ni écrire.* » (Brigitte, La Rochelle)

Et il ne faut pas être pauvre de génération en génération ou se retrouver à la rue pour connaître cet isolement et cette perte de confiance. Il suffit parfois de perdre son emploi ou de ne pas en trouver, de se retrouver seul.e avec ses enfants suite à un divorce ou un décès, de voir sa vie basculer sous le coup de la maladie ou d'un accident...

« *J'avais perdu mon mari* », « *Mon mari est décédé il y a cinq ans ; ce sont mes enfants qui m'ont incitée à venir ici.* » « *Je suis venue pour remettre mes papiers en ordre.* » « *Je suis venue chercher un colis alimentaire.* » « *Le prêtre chez qui je vivais a été assassiné et je ne savais pas où aller* ». « *Je viens ici pour sortir de chez moi, me changer les idées.* » « *Après avoir quitté mon mari, je suis tombée dans la précarité. En plus j'ai eu un accident de voiture et je suis en invalidité. C'est ma maman qui m'a encouragée à la rejoindre à Saint-Vincent-de-Paul²⁰.* »

²⁰ Nathalie est la fille d'Anny, dont le témoignage est repris dans les paragraphes suivants.



À La Rochelle comme dans d'autres associations, on se sent comme en famille.

... C'est ouvert !

Si la sécurité sociale pourvoit – pas pour tous et trop chichement le plus souvent – à la sécurité minimale d'existence, qu'est-ce qui, aujourd'hui, permet de retisser des liens quand toute une vie semble détricotée, *désaffiliée* ? L'accueil inconditionnel, l'écoute, la bienveillance, le respect de l'autre tel qu'il est : à part dans une famille (quand tout va bien), où trouve-t-on cela dans nos villes et nos campagnes ? « *La Rochelle, c'est le seul bâtiment du quartier dont la porte est toujours ouverte... avec le bureau de police* », s'amuse Claudio, fondateur bénévole de l'association.

Car, au royaume méconnu des associations, l'accueil est roi. « *La première fois que je suis venue, pour mettre en ordre mes papiers, c'était le jour du repas communautaire et je me suis retrouvée, l'air de rien, à manger avec les autres. C'est un accueil extraordinaire.* » « *Ça fait plaisir de voir, quand de nouvelles personnes viennent, à quelle vitesse elles s'intègrent dans le groupe* ». « *Je n'oublierai jamais la première fois que je suis ve-*

nue ici. On arrive, on se dit 'tiens, y a pas que moi'. Les gens commençaient à descendre au sous-sol pour l'accueil et le café ; Sylvain²¹ m'a tapoté l'épaule et m'a dit 'j'aimerais discuter avec vous'. On est allé s'asseoir sur un banc dehors et on a parlé pendant une heure et demie ».

Très vite, on se sent comme en famille. D'ailleurs, ce mot vient très souvent en premier lieu quand on demande aux volontaires ce que représente pour eux l'association où ils sont engagés. « *Une (deuxième) famille* », et même « *une nouvelle naissance, je me sens quelqu'un d'autre* ». L'association, c'est aussi « *une ambiance, un groupe d'amis, un lieu de partage et de rencontres* » ; « *un endroit où on m'écoute, de la chaleur humaine, un lieu où on n'est pas jugé, où on est pris pour ce qu'on est vraiment, sans distinction, sans discrimination* ». « *J'ai été séduite par la chaleur de l'équipe* ». « *Ici on trouve de l'amitié, et c'est ça qui fait du bien, quand on n'a pas d'argent* ».

²¹ Un membre du comité de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul de Lessine.

Il n'est pas nécessaire d'être dans la misère pour pousser la porte (quand elle n'est pas grande ouverte). « *Je suis venue pour m'occuper utilement parce que je ne travaille plus* », explique Françoise, à Amon Nos Hôtes. Quant à Loïc, qui se dit « *emballé de jardinage* », il a trouvé son bonheur au potager communautaire de La Rochelle, avec sa compagne Lucie. « *Moi, précise Anny, je ne suis pas venue pour les colis. Je suis arrivée à Lessines en 2001. Comme j'ai toujours travaillé, je n'imaginai pas de rester à rien faire. Je suis allée au CPAS pour me proposer comme bénévole et on m'a orientée vers la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, que je ne connaissais pas. Et je suis toujours là. Je suis responsable de la distribution* ».

« *J'ai entendu parler des Chemins de Traverse par un codétenu. Au départ, c'était pas trop mon truc, mais il m'en parlait de façon enthousiaste, notamment de la bonne humeur qui y règne. Puis j'ai connu une aumônière de prison qui connaissait Christine, et quand j'ai été libéré, j'ai décidé d'essayer. J'ai envie d'apporter de l'aide aux gens qui en ont besoin, qui ont moins de chances que d'autres* ».

Au Comité d'habitants Germinal, c'est surtout l'isolement et le besoin de sortir de chez soi « *pour ne pas devenir une plante* » qui ont motivé les membres à s'engager. « *Je cherchais du boulot sans en trouver, malgré mon diplôme. J'avais fini par perdre confiance en moi* », explique Virginie, des Chemins de Traverse. Quant à Christophe, il y est venu pour « *s'évader du quotidien* », et puis « *pour la nature, la montagne* ». « *Avant de venir à Biloba, je ne sortais jamais de chez moi. Je suis contente de venir ici pour rencontrer des gens, parler, cuisiner* », explique Niah, qui a fait de la cui-

sine son lieu de prédilection. Sachant qu'elle vit en Belgique depuis 35 ans, on peut imaginer le changement que Biloba a provoqué dans sa vie il y a peu...

Les personnes qui ont vécu cet accueil chaleureux et inconditionnel alors qu'elles se sentaient « *en dessous de tout* », ou simplement qu'elles se sentaient seules, ne l'ont pas oublié : « *Grâce à l'accueil et à l'aide que j'ai reçus, j'ai pris confiance en moi, j'ai découvert que je pouvais parler, j'ai appris à regarder les gens dans les yeux quand je leur parle, j'ai osé m'inscrire au CEFOC²², et maintenant il faut parfois me faire taire tellement je parle ! Quand on a toujours entendu 'T'es bonne à rien', c'est difficile de se convaincre du contraire. J'ai voulu prouver que j'étais bonne à quelque chose !* »

Ensemble

Outre l'accueil et l'aide, c'est une vie communautaire que l'on expérimente dans les associations. « *Biloba, c'est un lieu d'écoute, d'échange, on sait que si on a besoin de quelque chose, d'une information, d'un conseil, il y a quelqu'un pour vous.* » (Rose) « *On vous connaît, on sait si vous prenez votre café avec ou sans sucre* » (Rachida).

Être et faire ensemble, s'entraider, c'est précieux dans notre monde fragmenté où l'on se croise et se côtoie bien souvent sans se rencontrer. « *Cela fait partie de la révolution qui a lieu partout dans le monde : faire renaître la vie locale, les liens entre les gens. Il faudrait des maisons comme celle-ci dans chaque quartier ; c'est l'avenir !* » s'enthousiasme Loïc, à La Rochelle.

²² Centre de formation Cardijn, association d'éducation permanente proposant des formations pour les adultes issus ou solidaires des milieux populaires. www.cefoc.be

« Une famille, on ne la choisit pas. Ici, on est là par choix. C'est un lieu où se vivent les solidarités courtes²³ », constate Claudio, fondateur de l'association. Et Lucie, qui s'occupe du potager communautaire avec son compagnon Loïc, d'ajouter : « J'ai voyagé au Sénégal, à Cuba... ces solidarités courtes sont spontanées là-bas, on n'a pas besoin de les institutionnaliser. Loïc et moi, on pourrait se contenter de cultiver notre propre jardin, dans notre coin, mais pour nous ça n'a aucun sens ».

4. Volontaire ou bénéficiaire ?

Contrairement à ce qu'on pourrait penser, la frontière entre le volontaire et le bénéficiaire est poreuse : certaines personnes viennent pour demander de l'aide quand leur situation l'exige, mais beaucoup d'autres, sans être en grande détresse, viennent pour aider, tout en sentant qu'elles le font aussi parce que cela leur fait du bien. Comme à Liège, à Amon Nos Hôtes, où les personnes arrivent par le bouche-à-oreilles, sachant qu'elles pourront se rendre utiles. À La Rochelle comme à Saint-Vincent-de-Paul à Lessines, après quelques semaines, quelques mois, les bénéficiaires sont invités à rendre un service, à s'impliquer à leur rythme dans la vie de l'association.

À la Maison Biloba, certains volontaires, qui animent des ateliers, par exemple, signent une convention et sont assurés comme le prescrit la fameuse loi de 2005. Mais on sent bien que c'est l'ensemble des personnes qui fréquentent la maison qui tissent des liens d'entraide et qui donnent à la maison son caractère si accueillant : une course par-ci, un accompagnement pour une démarche par-là,

une visite à un résident ou à un membre de l'association qui est malade... autant de services rendus de façon informelle, qui ne sont chiffrés ni répertoriés nulle part, et qui tissent l'indispensable toile d'humanité qui réconcilie avec une existence pas toujours rose.

C'est Gaston, qui a convaincu sa locataire hémiplégique de quitter son appartement sans ascenseur pour s'installer dans un logement à Biloba et qui lui rend régulièrement des visites et des services. « Je lui ai garanti que si elle ne se plaisait pas ici, je lui payerais le déménagement dans l'autre sens », dit-il en souriant. Ce qu'il ne risque pas de devoir faire, vu la satisfaction de l'intéressée.

C'est aussi Arsène, résident de la maison, qui donne un peu de temps chaque semaine pour participer au « lien téléphonique » : un dispositif grâce auquel des personnes isolées qui le souhaitent reçoivent régulièrement l'appel d'un bénévole pour prendre des nouvelles, discuter quelques minutes, dire simplement « je suis là pour toi en ce moment ».

En rencontrant ces volontaires souvent précaires eux-mêmes, on comprend mieux que la solidarité qui s'exprime par le volontariat est affaire de liens, de réseau, de tissage. Qu'il ne s'agit pas une relation à sens unique, en quoi la solidarité diffère de la générosité. Les volontaires en situation de pauvreté donnent à d'autres ce qu'ils ont reçu ; les volontaires qui viennent pour briser leur solitude, pour « passer le temps » ou encore pour acquérir une forme de reconnaissance sociale (« pour pouvoir répondre quand on me demande ce que je fais dans la vie, qu'on ne me regarde pas de travers ») se rendent bien compte que le vo-

²³ Allusion aux relations courtes et longues, concept développé par le philosophe Paul Ricœur : « Ricœur retourne l'opposition entre les relations courtes, proches, et les relations longues, anonymes, par l'idée que nous pouvons être „prochains” sous l'un et l'autre modes. » Cf. <http://olivierabel.fr/ricoeur/du-socius-au-prochain-et-retour.php>

« On devient des amis, ça crée de la complicité entre nous »



volontariat les enrichit du point de vue relationnel et social. « *On aide les autres en s'aidant, on devient des amis, ça crée de la complicité entre nous* ».

Donner et recevoir

Aider l'autre et/ou s'aider soi-même ? Pas toujours facile de trancher, donc. « *Sans Biloba, la vie serait fade* », estime Gaston, ancien pompier qui véhicule volontiers ceux et celles qui en ont besoin. Au Comité d'habitants Germinal, on s'investit « *pour soi-même aussi* », parce qu' « *on a envie que ce soit propre, que les gens qui viennent de l'extérieur se sentent accueillis, aient une belle image du quartier, s'y sentent bien* ».

Aider les autres permet de changer de regard sur sa propre situation : « *on relativise en constatant qu'on n'est pas seul, que d'autres vivent des choses similaires aux nôtres, que beaucoup sont dans des situations pires que la nôtre...* ». Dans la même perspective, pour Virginie, « *le contact avec les personnes handicapées permet de prendre du recul, de mesurer la valeur des choses* ». « *Vous avez plus confiance en moi que moi-même, et ça, ça encourage* » (Christian, Les Chemins de Traverse). Et puis, quoi de plus fondamental que de se savoir utile à ses semblables ? « *Quand on ferme les yeux pour dormir, le soir, on se dit qu'il y a des gens qui vont mieux grâce à nous* » (Philippe, Amon Nos Hôtes) « *On se sent utile, valorisé.* » (Nathalie, St-V.de Paul) Et Valérie d'ajouter : « *Quand on distribue les colis, qu'on voit des gens qui n'ont pas le moral et qu'on arrive à les faire sourire, ça fait un bien fou !* »

C'est peut-être aux Chemins de Traverse qu'il est le plus inutile de chercher à coller des étiquettes « *aidé* » ou « *aidant* ».

« *Je suis à la fois principal bénéficiaire et cheville ouvrière de l'association. Je reçois énormément. Mon père aimait la randonnée et, lorsque j'étais enfant, il emmenait mes frères et sœurs en montagne. Moi je ne pouvais forcément pas les accompagner à cause de mon handicap. Donc pour moi, le fait de faire des randonnées en montagne aujourd'hui, c'est très important.* » (Luc).

« *C'est la faiblesse de Luc qui rend la présence de l'autre nécessaire, qui lui donne sa force, estime François. C'est un projet qui fait ressortir la générosité de tout le monde. On est tous bénéficiaires, on a tous du plaisir à se retrouver.* »

« *Le fait d'apporter une aide à des personnes handicapées fait aussi du bien : le contact est plus facile, plus franc qu'avec des personnes dites 'normales'* », explique Christian. En effet, pour Luc, « *le handicap aide à faire tomber les masques : il y a une vulnérabilité qui fait qu'on est tout de suite dans une relation très proche, dans l'intimité de l'autre* ».



Photo : René Champenois

« *Le handicap aide à faire tomber les masques : il y a une vulnérabilité qui fait qu'on est tout de suite dans une relation très proche, dans l'intimité de l'autre* ».

« Ça m'apporte énormément. C'est une dynamique positive. Un logement trouvé, une naissance... ce sont des bonnes nouvelles qui m'illuminent une journée. Ça donne du sens à ma mission en prison²⁴: je vois que le combat est dur mais qu'on peut s'en sortir. Ça me donne confiance en moi, et j'en ai besoin comme tout le monde » (Christine).

« Cela m'a rendu confiance en moi... et maintenant j'ai osé me lancer comme psychologue indépendante ». (Virginie)

Ailleurs aussi, les volontaires sont gagnants : « Avec Patricia, nous sommes allées à Paris suivre une formation de l'association 'Participation et Fraternité'²⁵. Ça m'a apporté énormément. Moi qui parle beaucoup et qui ai tendance à me poser en victime, j'ai appris à écouter les autres, à comprendre pourquoi ils sont dans telle ou telle situation, témoigne Nathalie, à Lessines. On grandit, humainement, spirituellement ».

Valérie souligne tout ce qu'elle a gagné : « Si je n'avais pas eu Saint-Vincent-de-Paul, je n'aurais pas évolué comme je l'ai fait depuis 3 ans que je suis revenue à Lessines. Je suis fière d'être bénévole. Je suis les formations qu'on me propose, comme celle sur l'alimentation durable ou, à la Croix-Rouge, le brevet de premiers secours. Je suis fière d'être arrivée jusqu'ici. »

On le voit : le salaire perçu par les volontaires va souvent beaucoup plus loin qu'un peu de lien social. C'est de la confiance en soi, la possibilité d'une émancipation, d'une évolution personnelle, voire professionnelle : « Je ressens de la fierté. Je me regarde dans le

miroir et je me dis que j'avance, je m'étonne de mes capacités, de ce que je suis capable de faire », explique Hanissa, d'Amon Nos Hôtes, à quelques semaines de quitter la rue pour emménager enfin dans un studio. Travailler à la cafétéria sociale, outre l'amélioration de son estime de soi, lui apporte aussi de nouvelles compétences : « Pour moi, c'est comme une formation professionnelle, ça me permettra peut-être de trouver un emploi dans l'HORECA ».

Le gain se mesure aussi en termes de santé : plusieurs volontaires rencontrés en témoignent : « Depuis que je viens ici, j'ai arrêté de prendre mes antidépresseurs ! ». Le bien-être est ici individuel mais aussi collectif : ce sont autant d'économies pour la sécurité sociale !

L'engagement dans l'aventure de La Rochelle a amené bien du changement dans la vie de Brigitte : « Peu à peu je me suis renforcée, j'ai trouvé la force de quitter mon mari. Aujourd'hui je me sens quelqu'un d'autre. Pour moi ça a été une nouvelle naissance ».

Bénéficiaire ou volontaire, qu'importe, finalement ? Il s'agit peut-être tout simplement de donner du sens à la vie, d'expérimenter notre interdépendance et notre besoin vital de liens avec les autres humains... Et d'essayer de rendre notre bout de monde un peu plus conforme à nos idéaux... Comme Philippe, qui vient à Amon Nos Hôtes « pour servir les autres, pour combattre l'injustice sociale ».

« Il te faudra tout faire pour changer le morceau de monde que tu foules ».

Higinio Mena

²⁴ Christine Deltour, à l'initiative de l'association avec Luc, est aumônière de prison.

²⁵ Association française qui soutient, promeut, accompagne et met en œuvre le développement de dynamiques participatives impliquant des personnes en situation de précarité ou de fragilité. <http://participationetfraternite.fr>

5. Un engagement pas toujours facile

Là n'est pas la seule difficulté des volontaires car, on l'imagine bien, tout n'est pas rose au royaume du volontariat. Parfois, c'est la santé défaillante qui empêche d'être fidèle au poste, comme pour Joël qui souffre du dos alors qu'il aide aux déménagements à l'Entraide d'Ellezelles. « **Parfois on voudrait encore aider, mais on n'a plus l'énergie**, déplore Guy (Amon Nos Hôtes). *J'ai eu besoin d'une semaine de congé. Mais on a du mal à lâcher, parce qu'on a ça dans le sang, l'envie d'aider, parce qu'on est passé par là.* »

Parfois, il y a des problèmes de **mobilité**, comme pour Kathy, qui devait jusqu'il y a peu prendre deux trains pour arriver à La Rochelle.

Et puis, pour certains, **il y a des «jours sans»**, où l'on est débordé par ses propres problèmes et où il faut se forcer un peu pour venir. « *Mais je viens quand même, parce que je sais que ça me fait du bien et qu'après je me sentirai mieux.* »

Comme dans toute collectivité, il faut « *apprendre à travailler avec tout le monde, sans juger, avec des gens qui ont des problèmes physiques, mentaux...* » (Suzanne, Amon Nos Hôtes). Même son de cloche au Comité d'habitants Germinal : « *Il faut savoir **mettre de l'eau dans son vin**, faire avec le caractère de chacun.* »

Les relations avec les bénéficiaires sont parfois un peu difficiles : il faut quelquefois encaisser « *l'ingratitude, ou même la méchanceté de personnes qu'on a pourtant aidées.* » À La Rochelle, il peut y avoir un décalage

entre la dynamique communautaire dans laquelle vivent les volontaires et les nouveaux venus, comme l'explique Claudio : « *Il y a de plus en plus de personnes pour la banque alimentaire, qui n'ont pas d'expérience de vie communautaire comme l'ont nos bénévoles. Cela crée des tensions parce que ces gens viennent juste chercher leur colis comme à un distributeur, et les bénévoles se sentent instrumentalisés. Je les invite alors à se remémorer la première fois qu'ils sont venus ici, et comment ils se sentaient, pour comprendre l'état d'esprit des gens qui viennent aujourd'hui...* »

Et ceux qui sont passés par là n'oublient pas : « *Le premier jour, quand on vient demander un colis, on regarde ses pieds, ou les gens autour de soi. Mais on nous met à l'aise tout de suite.* » « *C'est difficile de pousser la porte, de demander de l'aide. On pense que de toute façon il n'y a pas de solution, on pense 'ma vie, c'est rien', on est anéanti.* » « *On est gêné, on ne sait pas comment faire la demande. Ce n'est pas facile de demander, surtout quand on a travaillé depuis l'adolescence : on se sent en-dessous de tout, on se dit qu'on a toujours su s'en tirer. Mais on surmonte ça avec le temps.* » « *La première fois qu'on vient, on craint le regard des autres.* »

Et puis, comme dans tout groupe où des amitiés se nouent, on déplore les décès, les séparations, les épreuves vécues par les uns et les autres. Il faut parfois arriver à « *faire la coupure entre vie privée et engagement dans l'association, car, rentré chez soi, on a tendance à ruminer les situations qu'on a entendues.* »

Les volontaires sont aussi confrontés, comme chacun.e, aux limites de leur action : « C'est parfois difficile de trouver le bon outil pour aider les gens. » (Gilbert, qui assure l'accueil à La Rochelle). Pour Philippe, à Amon Nos Hôtes, c'est dur d'« assister à la déchéance d'une personne sans pouvoir l'aider. Il faut savoir reconnaître ses limites, savoir s'autolimiter aussi. » Comme Loïc et Lucie, qui doivent « garder les pieds sur terre » par rapport à tout ce qu'ils rêvent de faire au jardin potager de La Rochelle « en fonction de la réalité de [leurs] trop faibles moyens ».

Pas besoin d'être riche pour être solidaire

Ces difficultés n'étouffent pas le désir d'aider (« Je donne mon temps, je ne calcule pas ») et la solidarité des volontaires déborde souvent dans leur vie de tous les jours : « Une fois par semaine, je reçois un sandwich ici et je ne

le mange pas, explique Wendo. Je le donne à quelqu'un qui vit dans la rue. J'essaie de ne pas manger ce jour-là, même si c'est difficile parce que dans mon logement protégé, on insiste pour que je mange ».

« Chez moi, dit Suzanne, c'est « l'hôtel du bienvenu », j'ai parfois 14 ou 15 personnes à table, je fais régulièrement tourner la machine à laver pour l'un ou l'autre. »

« Quand j'étais à Namur, un jour, j'avais une place dans un abri de nuit. Mais j'ai vu qu'Hanissa n'en avait pas, alors j'ai cédé ma place à quelqu'un d'autre et je suis resté avec elle dehors, pour qu'il ne lui arrive rien », raconte Philippe. C'est le même qui déplore, dans le cadre de son travail volontaire : « Je trouve que je ne donne pas assez. J'aimerais pouvoir faire plus, mais on est face à des problématiques qui nous dépassent. »



Chez moi, c'est « l'hôtel du bienvenu » ! (Suzanne)

CHAPITRE 3

IDÉES REÇUES ET QUESTIONS SUR LE VOLONTARIAT

1. Efficaces, les volontaires ?

Vu de l'extérieur, on pourrait se demander si des personnes volontaires, dont certaines sont sans qualification, sont à même de faire fonctionner une association, d'y assumer des responsabilités. D'une part, la précarité n'est pas l'apanage des personnes sans qualification professionnelle. Lors de nos rencontres, peu de gens ont raconté leur parcours en détails, mais l'un.e ou l'autre a dit être infirmière ou ancien pompier... D'autre part, ce n'est pas parce qu'on n'a pas de diplôme qu'on n'a jamais travaillé, ni géré une famille, ni fait preuve de qualités d'organisation, de débrouille et de talent dans les relations humaines... Les épreuves traversées ont parfois mis ces qualités en veilleuse ; la confiance et la bienveillance sont capables de les re-susciter. *« On veut casser l'image négative des bénéficiaires. Les engager comme volontaires leur permet de s'en sortir moralement. Ça nous fait oublier nos problèmes, on se sent moins seul, on s'entraide. Les personnes qui ne le font pas doivent s'autoriser à essayer »*, estime Nathalie, de Saint-Vincent-de-Paul à Lessines.

Concrètement, voici ce que nous avons découvert dans le quotidien des associations que nous avons visitées.

À Amon Nos Hôtes, 40 volontaires se partagent chaque jour 11 postes de travail à la cafétéria. Ils préparent les sandwiches, en assurent la vente, servent les boissons, entretiennent les locaux, discutent avec les clients.

Chacun à son tour assure la fonction de coordinateur technique qui consiste à coordonner le travail des volontaires.

À La Rochelle, ce sont les volontaires qui distribuent les colis alimentaires, gèrent la coopérative d'achats alimentaires, font de l'insertion sociale²⁶, du développement communautaire, cultivent le potager, organisent des sorties culturelles et sportives, des activités pour les enfants, de l'aide à la recherche de logement ou d'emploi, de la récupération et réparation de meubles... Il y a un seul emploi salarié, celui de l'assistante sociale, qui travaille à mi-temps. Claudio, le fondateur (bénévole) de l'association, est présent une demi-journée par semaine. Et « tout roule », comme on dit.

À l'Amicale d'entraide bénévole d'Ellezelles, la gestion de la ressourcerie (transport des meubles, réparation, tri, vente) et des colis alimentaires (réception et rangement des vivres, confection des colis, distribution) n'existe que grâce aux volontaires.

[Christel, l'une des bénévoles qui assure la distribution des colis alimentaires à Ellezelles.](#)



²⁶ SIS – Service d'insertion sociale reconnu par la Région wallonne.

Au Comité d'Habitants de la cité Germinal, à Namur, le groupe a réalisé un sondage sur les attentes des habitants, organisé une «*journée de la propreté*», obtenu auprès des autorités communales que la chapelle classée qui trône au milieu des immeubles soit nettoyée (elle était devenue un dépotoir) et remise en état. Sans oublier les initiatives de David et José, deux ados membres du «*G8*» (le groupe des jeunes qu'ils ont créé dans le quartier) : avec ce groupe multiculturel, ils ont contribué à la journée de la propreté (José s'est formé au tri des déchets et a partagé son savoir). Mais ce n'est pas tout : ils ont organisé un voyage culturel à Malaga sur le thème des rencontres interreligieuses, ainsi qu'un voyage au Maroc, où le groupe a animé des enfants et procédé avec eux au nettoyage d'une plage ! Ils ont financé leur voyage en organisant des soupers et en participant aux fêtes du quartier. Quel chemin parcouru pour David qui avait au départ rejoint le Comité «*pour connaître des gens et ne pas rester sans rien faire*» ! David aime aussi s'occuper des enfants après la séance d'aide aux devoirs.



La journée de la propreté organisée par le Comité d'habitants Germinal.

À Lessines, les volontaires de Saint-Vincent-de-Paul préparent et distribuent les colis, vont chercher les invendus dans les supermarchés des environs, travaillent à l'épicerie sociale et au vestiaire, accueillent les nouveaux venus. Sur cinquante volontaires, une trentaine sont en même temps bénéficiaires.

Sans les volontaires, qui sont parfois aussi (anciens) bénéficiaires, ces associations n'existeraient tout simplement pas. «*Si on n'était pas là pour distribuer les colis et gérer la coopérative, comment les gens mangeraient ? Ils crèveraient de faim*», affirme Jean-Pierre, de La Rochelle.

2. «*Ils prennent la place des salariés*» ?

Quand on voit la quantité de travail réalisée par ces personnes et son utilité sociale, on est en droit de se demander si tout ce boulot ne pourrait pas être confié à des personnes salariées. Les volontaires détruisent-ils l'emploi ?

D'une part, aucune des associations rencontrées n'a les moyens de rémunérer des travailleurs pour tout le travail qu'accomplissent les volontaires : la plupart d'entre elles sont dans une situation perpétuellement incertaine, avec des emplois en nombre insuffisants et précaires, des subsides toujours plus difficiles à obtenir, payés souvent en retard. Elles font pourtant face à des demandes de plus en plus nombreuses, en raison de l'appauvrissement croissant de la population. Dans les associations où il n'y a que des volontaires, la question ne se pose même pas :

impossible de trouver l'argent pour rémunérer autant de monde.

D'autre part, volontaires et salariés ne sont pas nécessairement interchangeables : **le rôle du volontaire est complémentaire de celui du salarié.** Au Comité d'habitants Germinal, les membres ont « la connaissance de la réalité du quartier. On connaît les besoins, on fait remonter les informations. Les

salariés, eux, ont des outils pour répondre à certaines demandes (contacts avec les autorités communales, possibilités d'obtenir des subsides). Ils peuvent aider à formuler, préciser les demandes, ils apportent soutien et accompagnement. Ils servent de courroie de transmission entre les habitants et les autorités communales.» Mais ce ne sont pas des étrangers: «ils s'impliquent, on voit bien qu'ils aiment bien venir, ils connaissent les gens».

Le « C45bis » ou la liberté conditionnelle pour les demandeurs d'emploi et prépensionnés

Si, comme on le verra plus loin, le volontariat est considéré comme un outil d'insertion socioprofessionnelle pour les bénéficiaires du RIS, nos politiques sont plus méfiants quand il s'agit des chômeurs. Visiblement, le critère de liberté qui entre dans la définition du volontariat ne les concerne pas tout à fait. Les demandeurs d'emploi doivent en effet avertir l'ONEM de leur intention de s'engager comme volontaires, au moyen du formulaire « C45bis ». Cet avertissement est malheureusement souvent considéré par l'ONEM comme une demande d'autorisation et celle-ci peut être refusée si l'agent de l'ONEM considère que le travail volontaire empêche le chômeur de chercher un emploi. Le volontariat ne pourra en tout cas pas dépasser 28 heures par semaine.

La Plateforme francophone du Volontariat s'emploie à démontrer le caractère discriminatoire de ce formulaire : d'abord, pourquoi la liberté de s'engager comme volontaire serait-elle refusée aux sans-emploi, alors qu'elle est garantie à toutes les autres catégories de la population ?

Ensuite, si une personne qui travaille peut être volontaire sans que cela ait des répercussions sur son emploi, pourquoi une personne sans emploi n'aurait-elle pas le temps d'envoyer des CV ou de se rendre à un entretien d'embauche parce qu'elle fait du bénévolat ?

Pour la Plateforme – et Vivre Ensemble partage cet avis –, ce fameux C45 bis est à la fois inutile et injuste.²⁷



²⁷ Plus de détails sur cette campagne sur le site de la Plateforme francophone du volontariat. Lien raccourci : <https://miniur.lbe/r-1gc1>

Quand il s'agit d'aider des personnes qui vivent dans la pauvreté, les bénéficiaires qui sont devenus volontaires ont un indéniable avantage. **« Les volontaires savent ce que c'est que de vivre dans la rue ou dans la misère, l'isolement. Les bénéficiaires se confient plus facilement à nous, car on a vécu la même expérience qu'eux. On sert d'intermédiaires, de courroies de transmission ».** « Quand on a vécu des situations difficiles, on n'est pas dans le même état d'esprit, témoigne Suzanne. Quand je suis sortie de l'hôpital, après mon cancer, je me suis retrouvée dans un logement sans chauffage, sans meubles, sans rien. Je dormais assise sur une chaise, en appuyant la tête contre le mur. Avant, je vivais à Bruxelles, j'aidais des demandeurs d'asile. Mais ce n'était pas la même chose. Quand on sait ce que c'est, on voit les choses autrement. » « On fait les choses plus avec notre cœur. On n'attend pas de retour. »

« J'ai vécu le fait qu'on me dise 'Va là, et puis là, et puis là' et que toutes les portes se ferment. **Maintenant, je peux aider les autres à aller directement au bon endroit, à prendre des raccourcis** », explique Valérie. Et Nathalie de confirmer : « Nos propres expériences aident les autres à gagner du temps ».

Les salariés, eux, apportent le cadre dont les personnes en difficultés ont besoin ; ils vont les aider à accéder à leurs droits, à se remettre en ordre administrativement, etc.

Volontaire ou salarié, ce n'est donc pas pareil. Et les volontaires sont indispensables. Aux Chemins de Traverse, l'absence de personnel salarié, c'est l'essence de l'association : tous

les participants sont là parce qu'ils en ont envie, il n'y a pas de contrainte, « chacun est là pour aider, on est tous à égalité ». Et même si Christine estime que « l'organisation des activités repose sur trop peu d'épaules », comme quand il faut faire des courses ou appeler ceux qui n'ont pas donné de nouvelles récemment. « C'est parfois beaucoup, mais on est un petit groupe à porter ça ensemble et on n'a pas envie que ce soit quelqu'un de payé qui le fasse. Et appeler les membres pour voir qui vient, demander comment ça va, ce ne serait pas la même chose si c'était un.e secrétaire qui le faisait. »

Pour Christian, libéré de prison, la présence exclusive de volontaires est une condition sine qua non à sa participation : « S'il y a un éducateur, un assistant social, un psychologue, je quitte. Ce sont des personnes que j'ai côtoyées dans le passé et je ne veux plus les voir. »

C'est là l'une des richesses principales du volontariat : sa gratuité et la qualité de relation qu'elle permet. « Avec des personnes volontaires, on s'ouvre plus facilement », estime Christophe, toujours des Chemins de Traverse. Et Luc d'ajouter : « Le fait qu'il n'y ait pas de professionnels, cela implique que j'attends des autres ce qu'ils peuvent/veulent donner. J'aurais d'autres exigences envers des personnes payées. Tout ce que chacun donne, c'est un cadeau. »

Et quand on demande à Philippe s'il aimerait bien recevoir un salaire pour le travail qu'il effectue à Amon Nos Hôtes – après tout, il vit dans la précarité –, la réponse fuse : « Non. Je préfère rester bénévole. Si j'étais salarié,

et qu'on m'appelait le matin pour un remplacement à l'improviste, je ne suis pas sûr que je réagirais de la même manière. En tant que salarié, on a des comptes à rendre, des contraintes, on est moins libre. » Ceci dit, l'un de ses collègues estime quand même que « c'est difficile de ne pas gagner d'argent alors qu'on en a besoin ». Nathalie, volontaire à Saint-Vincent-de-Paul, est catégorique : « C'est normal de ne pas être payé pour aider les autres. Si on me propose un contrat, je refuse. **Ce n'est pas du travail, il n'y a pas de stress, on le fait avec cœur, on s'amuse. On est beaucoup plus riches à la fin du mois que beaucoup de gens qui ont un salaire** ».

Cette liberté et cette qualité de relation sont donc très importantes pour les volontaires. Mais se sentent-ils pour autant reconnus par leur entourage, par la société ? « Certains

comprennent, d'autres pas, constate-t-on à Amon Nos Hôtes. Il y en a qui nous jugent, qui pensent que parce qu'on fréquente des alcooliques et des toxicomanes, on en est aussi ». « On a essayé d'organiser une fête des voisins et très peu de personnes sont venues. » Suzanne raconte : « Jusqu'il y a quelque temps, je descendais souvent à la place Saint-Lambert. Quand je voyais des sans-abri que je connaissais, j'allais leur faire la bise. Je voyais bien que les gens me regardaient de travers ». « Il y en a qui croient que je suis dans une secte », s'amuse Patricia, de Saint-Vincent-de-Paul à Lessines. Pour Valérie, « Ce n'est pas facile de faire accepter par une partie de la famille que je consacre tant de temps à faire du bénévolat, à Saint-Vincent-de-Paul et à la Croix-Rouge. Ils trouvent que je ferais mieux de travailler pour gagner de l'argent ».

À trop vanter les mérites du volontariat, on risquerait cependant de donner des idées à nos hommes et femmes politiques, toujours enclins à réduire les dépenses publiques. Puisque les volontaires font un si bon travail, ne pourrait-on pas réduire encore les subsides à l'emploi et remplacer des salariés par des volontaires ? Les volontaires eux-mêmes le disent et il n'est peut-être pas inutile de le répéter : les volontaires sont précieux, les salariés aussi. Ils sont complémentaires et, ensemble, ils ne sont pas trop nombreux pour faire face à l'augmentation et à la complexification des demandes. « Chaque semaine, deux ou trois nouvelles personnes se présentent pour un colis alimentaire », constate Adrienne à Saint-Vincent-de-Paul (Lessines).

Pour que les associations et leurs volontaires puissent remplir leurs missions si importantes, il est nécessaire que les pouvoirs publics leur octroient des financements stables et à la mesure des tâches qu'elles réalisent. Ces financements ne doivent cependant pas entraîner une réduction de leur liberté d'action : la mode des appels à projets, qui tendent à remplacer les subsides structurels, menace la liberté d'action des associations. En outre, elle réduit leur capacité à innover et à répondre aux nouveaux besoins détectés sur le terrain, puisqu'elles doivent calquer leurs projets sur les priorités des bailleurs de fonds publics.

Il ne faudrait pas non plus que la faiblesse des moyens de l'action sociale publique reporte un poids supplémentaire sur les associations et leurs volontaires. « Le CPAS nous envoie des personnes pour les colis alimentaires. Un jour, il nous a dit que ce serait bien de créer une épicerie sociale et un vestiaire où les gens peuvent acheter à moindre prix. Nous l'avons fait, mais nous ne pouvons pas non plus répondre à tous les besoins des personnes pauvres de la commune ! Les pouvoirs publics doivent aussi assumer leur rôle social ». (Adrienne, Saint-Vincent-de-Paul Lessines)

3. Le volontariat, outil d'insertion professionnelle ?

Être attendu, se lever le matin, être ponctuel, assumer des responsabilités, travailler en équipe... ce sont des choses que l'on peut (ré)apprendre en s'engageant comme volontaire dans une association. On peut aussi y acquérir des compétences professionnelles, comme en témoigne Hanissa (cf. p. 18). « *Certains ont pu retrouver un travail, un équilibre dans leur vie, en ayant réappris les rythmes et les exigences du travail* », constate Pierre à l'Amicale d'Entraide d'Ellezelles.

Le volontariat peut-il pour autant être considéré comme un outil d'insertion socioprofessionnelle ? Nos ministres y ont pensé, et ce n'est pas sans danger.

D'une part, si le volontariat peut avoir des répercussions positives sur « l'employabilité » des personnes précarisées, ses effets sont rarement miraculeux. D'autre part, décréter que le volontariat est un outil d'insertion socioprofessionnelle comporte un risque pour le volontariat lui-même, celui d'être instrumentalisé et, par là-même, dénaturé.

Une illustration éclatante nous en est offerte avec le « service communautaire » voulu par le Gouvernement dans le cadre du Plan individualisé d'intégration sociale (PIIS) désormais étendu à tous les bénéficiaires du Revenu d'intégration sociale (RIS). Ce plan est en réalité un contrat dont la signature est obligatoire et qui définit les droits et devoirs respectifs de l'allocataire et du CPAS. Dans ce contrat figure la possibilité pour le bénéficiaire du RIS de prêter un service communautaire sur une

base volontaire. Le lien avec le volontariat va au-delà du vocabulaire puisque, dans sa circulaire, le ministre indique que la loi de 2005 sur le volontariat s'applique à ce service²⁸.

Et c'est là que « ça coince ». Revenons aux fondamentaux du volontariat tel que défini dans la loi en question : peut-on encore parler d'un acte libre quand « l'exécution d'un service communautaire constitue un des éléments permettant de juger si l'intéressé est disposé à travailler » ? Sachant que, si le CPAS considère que l'intéressé n'est pas disposé à travailler, ce dernier risque tout simplement une suspension du versement de son revenu d'intégration. Bien sûr, il est prudemment précisé que « Le simple refus d'effectuer un service communautaire dans le PIIS ne peut, en soi, justifier de décider qu'une personne n'est pas disponible sur le marché du travail et n'est donc pas disposée à travailler. » Mais on connaît l'autonomie des CPAS à l'heure d'interpréter les textes de loi et la diversité des pratiques d'une commune à l'autre. De plus, peut-on réellement parler de liberté pour l'allocataire, quand la personne qui est en face de lui détient le pouvoir sur ses moyens d'existence ?

Le volontariat est un acte libre, c'est son essence même. C'est pour cela qu'il convient de le défendre contre toute instrumentalisation ou altération, sous peine de dénaturer cet « acte fondateur de citoyenneté qui contribue au changement de société²⁹ ». S'il aide certains à se réinsérer dans la société et sur le marché de l'emploi, tant mieux. Mais restons-en là.

²⁸ Circulaire adressée par le ministre Willy Borsus aux Présidents des CPAS, qui modifie la loi du 26 mai 2002 concernant le droit à l'intégration sociale.

CONCLUSION

UNE RICHESSE INESTIMABLE

Les profils des volontaires rencontrés dans ces associations sont pour le moins variés. Ce ne sont pas « des volontaires », un groupe indistinct, mais des humains avec chacun son histoire, ses joies et ses peines, ses difficultés et ses forces. Engagés dans des associations non moins diverses.

Au sortir d'une conversation avec eux, on se dit que savoir s'ils sont « pauvres » ou « pas pauvres » a finalement peu d'intérêt. D'une part parce qu'il serait bien ardu de tracer une ligne de démarcation entre les deux situations. On sait que le seuil de pauvreté des statistiques ne correspond que de loin aux situations vécues « dans la vraie vie » et qu'il ne faut pas grand-chose pour passer d'un côté à l'autre de la barrière.

D'autre part parce que, nous l'avons dit, la question n'est pas de savoir qui aide qui, qui est en situation de donner et qui en situation de recevoir. Nous avons découvert des hommes et des femmes, des jeunes et des vieux, qui, quelle que soit leur situation, pensent que donner (du temps, du talent et du cœur) donne du sens à la vie, affirment qu'ils reçoivent autant qu'ils donnent, aspirent à un monde plus juste. Leur temps, pour eux, pour elles, ce n'est pas de l'argent, c'est du lien, c'est de l'amitié, c'est de la vie. Et ils en donnent, souvent sans compter.

De leur propre initiative ou à l'invitation de quelqu'un d'autre et malgré une situation personnelle parfois très difficile, elles sont devenues volontaires et sont ainsi entrées dans une dynamique de relations, d'amitié, d'échange, de responsabilité, d'aide mutuelle, de joie partagée. Ceci alors que leur



La dignité, c'est aussi la possibilité d'être utile à autrui.

quotidien était jusqu'alors plutôt fait d'isolement, de découragement, voire de désespoir.

Tout cela nous inspire quelques réflexions pour terminer (provisoirement) ce « voyage en terre inconnue » :

- Chaque être humain, quelle que soit son histoire, quelle que soit sa situation actuelle, est capable de donner et d'aider. Reconnaître cela nous semble fondamental dans le cadre de la lutte contre la pauvreté. Car si la pauvreté est une violation des droits humains, les rencontres relatées dans ces pages nous confirment de façon lumineuse que **la dignité, c'est autant l'accès à des droits que la possibilité d'être utile à autrui.**
- Les volontaires, riches ou non, ne sont pas des saints, au sens où ils se sacrifieraient pour les autres, au mépris de leur propre bien-être. **Tous disent recevoir autant, sinon plus que ce qu'ils donnent,** et c'est très bien ainsi. Ce n'est d'ailleurs pas nouveau :

²⁹ Emmeline Orban, Secrétaire générale de la Plateforme francophone du volontariat. www.levolontariat.be. Voir la lettre ouverte adressée au Ministre W. Borsus par la Plateforme : <http://www.levolontariat.be/lettre-ouverte-au-ministre-willy-borsus>

saint Paul, dans les Actes des apôtres, disait déjà aux anciens de l'Église d'Éphèse qu'«il y a plus de bonheur à donner qu'à recevoir»³⁰. Les bénéfiques touchent à l'estime de soi, aux compétences, à la santé, au lien social, au sens de l'existence, à la joie de vivre. Ce n'est pas rien. De là découlent deux idées supplémentaires :

- Il est positif qu'une loi encadre le volontariat pour qu'il se déroule dans de bonnes conditions et dans le respect des droits de chacun. Pour le reste, la société - et le monde politique en particulier - a tout intérêt à **ne poser aucune entrave à l'engagement volontaire des citoyens** - de tous les citoyens, fussent-ils chômeurs. Ni à l'instrumentaliser de quelque manière que ce soit, au risque de le dénaturer et de le rendre suspect aux yeux des volontaires potentiels. **Le volontariat est une vraie richesse pour la société, il convient de la préserver.**
- Les associations que nous avons rencontrées ont été choisies pour leur option d'ouvrir la barrière qui sépare bénéficiaires et volontaires. Ce n'est pas le cas de toutes. Peut-être l'expérience des associations qui ont participé à cette étude donnera-t-elle l'envie d'essayer à celles qui n'ont pas encore franchi le pas?
- Enfin, le volontariat apparaît comme **un puissant antidote à la marchandisation galopante** de notre société et de nos vies. Quand on y donne une place à chacun, il est un lieu de gratuité et de solidarité, où les différences de revenus et de statut social deviennent une richesse commune plutôt

qu'un facteur de division. N'idéalisons pas (nous ne sommes pas dans « Martine fait du volontariat ») : aucun groupe humain n'est exempt de tensions ni de dissonances; mais ce « vivre - tous - ensemble » est en tout cas à la fois l'objectif et l'ADN des associations de lutte contre la pauvreté et de leurs volontaires.

Par leur engagement, les volontaires que l'on place habituellement dans la case « bénéficiaires » invitent leurs contemporains à **changer leur regard**, en particulier sur ces «pauvres » qui vivent «au crochet de la société». On les a vus ici comme des acteurs - de leur vie, de leur association et du vivre-ensemble. Des citoyens qui, comme chacun.e d'entre nous, ont du temps (un peu plus ou un peu moins), du talent (chacun le(s) sien(s)) et du cœur (certainement) à offrir parce qu'ils sont convaincus que **si tout le monde ne peut pas tout faire, chacun.e peut faire quelque chose...**

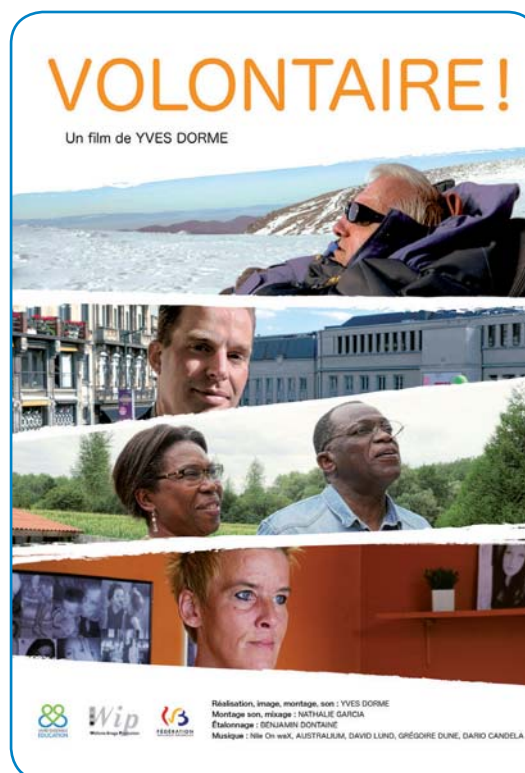
³⁰ Actes 20,35.

En complément de cette étude, découvrez le documentaire produit par Vivre Ensemble et réalisé par Yves Dorme³⁰

Fabian, Fernande et Jean-Marie, Régine, Luc... La brutalité de la pauvreté et de l'exclusion les touche. Dans leur ville, dans leur village, ils donnent de leur temps, de leur énergie pour lutter, au quotidien, face à cette injustice qui les révolte. En partant de la réalité concrète de leur engagement, le film reflète le regard personnel que chacun pose sur sa propre démarche, sur son utilité et sa place dans la société. Un reportage rempli de sens qui met en avant l'importance de l'engagement au travers du regard de 4 personnalités singulières.

Vivre Ensemble a organisé de nombreuses projections-débats sur la pauvreté avec le film « Le pris du pain » d'Yves Dorme. Suite à une rencontre avec ce réalisateur est né le projet de réaliser ensemble un documentaire au départ d'un questionnement commun : qu'est-ce qui motive des personnes à donner une part d'elles-mêmes, de leur temps, de leur vie, pour les autres, pour contribuer à une société plus juste, plus solidaire ?

Ni statistiques ni avis d'experts dans ce documentaire, juste des volontaires, de simples citoyens tels qu'ils sont dans la vie et tels qu'ils vivent leur engagement. Des moments partagés, des témoignages sans fard, sans trucage, sans voix *off*, pour ressentir l'énergie qui les anime, ce qui les fait bouger. Nous dé-



couvrons ce qui les enthousiasme, mais aussi leurs doutes, leurs coups de blues, leurs moments de révolte et de colère.

Ce film s'adresse aux associations, aux écoles et, plus généralement, au grand public ; à toute personne, engagée ou non, prête à se laisser interroger sur le sens de sa relation aux autres et sur notre modèle de société. Ce film sera donc un outil pour nourrir les réflexions de chacun sur son engagement social.

Agenda des projections sur
www.vivre-ensemble.be

DVD disponible dans le courant de l'année
2018 pour projections et animations.

Informations : 02 227 66 80 ou
info@vivre-ensemble.be

³⁰ « Le prix du pain »

CONTRE LA PAUVRETÉ, VIVRE ENSEMBLE CHOISIT LA SOLIDARITÉ

Action Vivre Ensemble, créée en 1971, soutient financièrement une centaine de projets d'associations, chaque année, un peu partout à Bruxelles, en Wallonie et en Communauté germanophone. Ce sont des projets d'alphabétisation, de formation par le travail, d'accompagnement social, des écoles de devoirs, des maisons d'accueil ou de quartier, etc. Ces initiatives développent le lien social, la participation, la citoyenneté...

Action Vivre Ensemble est habilitée à octroyer une attestation fiscale pour tout don de 40,00 € annuels versés sur le compte BE34 0682 0000 0990.

Vivre Ensemble Éducation, créée en 1999, travaille deux thématiques :

« Pauvreté, violation des droits humains et réactions citoyennes »

- Dénonciation du regard stigmatisant porté par la société vis-à-vis des personnes en situation de pauvreté.
- Lutte contre les inégalités sociales et l'insécurité d'existence.
- Réhabilitation des services collectifs et du Bien Commun.

« Le rôle de l'acteur associatif dans la lutte contre la pauvreté »

- Mise en relation des associations pour réfléchir leur rôle dans la société, pour croiser leurs pratiques et leurs points de vue, pour susciter des collaborations.

Vivre Ensemble Éducation est reconnue comme association d'éducation permanente par la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Action Vivre Ensemble et Vivre Ensemble Éducation :

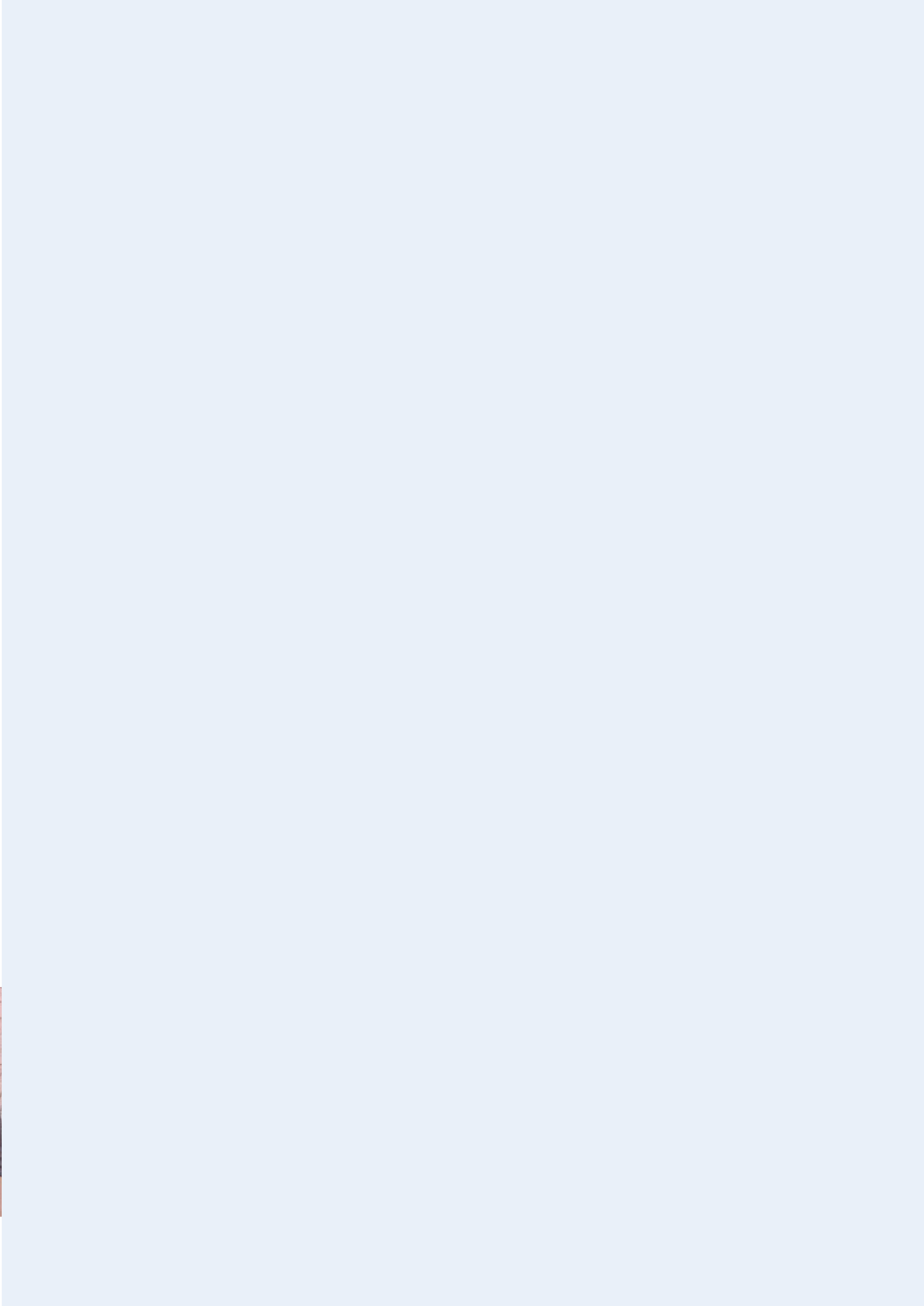
sensibilisent les chrétiens et, plus largement, le grand public, aux causes de la pauvreté et de l'exclusion sociale.

proposent des mesures politiques pour plus de justice sociale, en travaillant au sein de réseaux comme le Réseau wallon de lutte contre la pauvreté ou le Réseau justice fiscale.

s'efforcent de jeter des ponts et de créer des liens entre des personnes de différents milieux qui ne se rencontrent pas habituellement.

encouragent les actions collectives qui visent un changement à long terme.





1,8 millions de bénévoles donnent du temps gratuitement en Belgique, notamment dans des associations de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale. Si le travail de ces associations est souvent méconnu, **l'engagement, parmi les volontaires, de nombreuses personnes elles-mêmes touchées par la précarité ou la pauvreté** l'est encore plus.

Nous sommes allés à la rencontre de bénévoles actifs dans des associations en Wallonie et à Bruxelles. Des associations qui, au cœur d'un quartier, d'un village, d'une ville, retissent des liens, des solidarités, répondant souvent aux besoins de base qu'une population appauvrie ne parvient plus à couvrir... Ils nous ont accordé une ou deux heures pour partager le pourquoi et le comment de leur engagement, ce qu'ils donnent, ce qu'ils reçoivent, ce qui est gratifiant et au contraire ce qui est difficile, en quoi leur statut de volontaire est important par rapport au personnel salarié...

Volontaires... bénéficiaires... les cartes se mélangent. Ce dossier est une invitation à changer de regard sur le volontariat, sur le don, sur la pauvreté et les personnes qui la vivent.

